L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 23 OCTOBRE 1879

FRANCE ET ÉTATS-UNIS.

Le grand meeting du Champ-Elysées pour le traité franco-américain.

Le dimanche 5 octobre à 2 heures, a eu lieu, au champ des Champs Elysées, à Paris un grand meeting en faveur de la conclusion d'un traité de commerce entre la France et les Etats Unis.

Les assistants étaient fort nombreux. Il y avait trois ou quatre mille personnes. La présidence d'honneur avait été offerte à M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce.

Le meeting était présidé par M. Foucher de Careil, sénateur. A ses côtés avaient pris place MM. Daniel Wilson, député, rapporteur général de la commission du budget; Renard Brune, président de la commission du budget; Lacretelle, député français; Frédéric Passy, de l'Institut; ancien député; Deuville-Maillefer, député; Hippolyte Cabusac, banquier; de Mottmari, des Débats, etc.

Le colonel américain était représenté par le général de Noyer, ministre des Etats-Unis à Paris; Eliot, premier secrétaire de la légation; Vignaud, deuxième secrétaire; Honorable Fernando Wood, président de la commission du budget aux Etats-Unis; le gouverneur Fairchild, Rogers, Vanderbilt, de New York, Desmond Dervin, ex-ambassadeur des Etats Unis à Berlin; Ernest Brulatour, de Washington; l'économiste américain Horace White; William Sellingham, banquier; l'honorable G. Walker; le général Shafter, etc., etc.

Plusieurs chambres de commerce françaises étaient représentées; nous citerons celles de Paris, par M. H. Feild; de Bordeaux, par M. Ronné; d'Angoulême, par M. Boutelet, de Lyon; par MM. Sevène et Illiechaud.

Au début de la réunion, M. Foucher de Careil a donné la lecture d'une lettre de M. Tirard exprimant le regret que les devoirs qui lui incombent en ce moment, le privent de "prendre une part active à des travaux dont il suit le développement avec le plus sympathique intérêt."

M. Foucher de Careil a prononcé ensuite une allocution qu'il a commencée en déclarant que M. Tirard continue de prêter aux efforts du comité le concours qu'il assurait naguère dans M. Teisserenc de Bort, alors ministre.

Après avoir présenté aux assistants l'honorable Fernando Wood, membre depuis 40 ans de la Chambre des représentants aux Etats-Unis, l'orateur a environ 40 minutes pour exposer le but de la réunion. Les sentiments qu'il va exprimer sont ceux de tout citoyen américain.

Il croit, il pense, il est sûr que les relations amicales entre la France et l'Amérique grandiront, le jour où elles seront basées sur l'égalité, le droit et la justice. Or, les traités existants ne sont pas de nature à satisfaire les intérêts généraux des deux peuples. Unies, la France et l'Amérique seront les deux plus puissantes nations du monde. Il faut, de toute nécessité, modifier les traités. Il travaillera à cela, mais il faut que, de ce côté de l'Atlantique, on fasse.

Cette idée d'améliorer la situation commerciale réciproque des deux peuples n'est pas neuve. Depuis un siècle la République est établie aux Etats-Unis, qu'a été la pensée dominante des gouvernants. En 1788, en 1800, en 1822, en 1831, en 1853, des traités ont été faits, affirmés, modifiés. Depuis 1853, rien n'a été fait; et nous sommes juste au point où nous en étions il y a un quart de siècle, bien que toutes les conditions de l'existence aient subi des transformations radicales. Tout a marché, les sciences, les arts, la politique. Rentrons-nous, nous, dans le "statu quo"? Passe la question, c'est la nécessité. Il y a quelque chose à faire dans l'intérêt de tous; cette chose sera faite. Aux Etats-Unis, l'opinion publique s'émeut, s'élève contre les droits de protection qui, pour sauvegarder quelques intérêts particuliers, portent préjudice aux intérêts généraux. Personne n'a le droit de faire payer aux consommateurs plus que les objets de consommation ne valent, ou du moins d'augmenter le coût de ces objets de telle façon, que leur consommation devienne impossible. Voilà ce que dit l'opinion publique en Amérique. Voyez cet l'opinion publique est toute-puissante.

Les Autrichiens et les Allemands sont en train de renouveler leurs traités. Eux, ils veulent alléger leurs tarifs. L'avenir de l'humanité est là, dans la satisfaction donnée aux intérêts matériels, qui sont la plus stable base du progrès moral et aux intérêts moraux et intellectuels.

M. Fernando Wood conclut en exprimant le désir que dans un bref délai le gouvernement français cède à l'opinion publique; de même que là-bas aux Etats-Unis, le gouvernement est prêt à céder à cette même opinion publique, dont la voix est, et doit toujours être entendue avec respect.

Après la marche indienne de Hellmist, exécutée par la musique de la garde républicaine, M. Frédéric Passy a prononcé une allocution dans laquelle il a montré la situation barbare des deux pays en guerre de vue commercial, situation un peu plus prédominable à beaucoup d'égards.

Aujourd'hui, dans une déclaration mouvementée, a existé également les traités faits contre l'opinion publique, afin de provoquer le plus tôt possible la conclusion d'un traité de commerce. Puis, M. Léon Chotteau, membre correspondant de l'Institut de France, a donné lecture d'un discours qu'il a prononcé aux Etats-Unis. L'orateur a développé que ce serait à tort et à raison d'un plein accord et qu'il a obtenu un vif succès.

La réunion, sur la proposition de M. Foucher de Careil, a voté ensuite à l'unanimité et par acclamation les résolutions suivantes :

"Un nouveau rameau vivement les sentiments qui viennent de se faire entendre en particulier l'honorable Fernando Wood, des importantes considérations qu'ils ont faites.

"Il remercie également M. Léon Chotteau, l'actif délégué du comité franco-américain, de l'énergie et de la persévérance

qu'il a déployées aux Etats-Unis, en vue d'améliorer les relations commerciales des deux républiques.

"Considérant que le gouvernement de Washington, les deux Chambres du Congrès et les Chambres de commerce américaines se montrent disposés à ouvrir des négociations avec la France en vue de la sauvegarde d'un traité de commerce également avantageux aux deux pays;

"Que cette disposition s'est manifestée hors doute par le vote de la motion présentée le 23 avril dernier par Philadelphie l'honorable Wood à la Chambre des représentants;

"Considérant, en outre, que ce vœu a été confirmé par la proposition faite au Sénat de Washington par MM. Cockrell, et Platen, invitant le président des Etats-Unis à entrer dans négociations avec le gouvernement français en vue d'un traité de commerce entre les deux pays, et à nommer dans ce but trois commissaires chargés de conduire, au nom des Etats-Unis, les négociations préliminaires de ce traité;

"Qu'il importe que le gouvernement français réponde à ces manifestations favorables; Qu'en France l'initiative, en matière de traités est toujours prise par le pouvoir exécutif;

"La réunion décide :

"Le président de la République française est respectueusement invité à faire désigner trois commissaires qui étudieront la situation, feront leur rapport aux ministres compétents et se joindront, s'il y lieu, aux commissaires à nommer par le gouvernement américain."

Le bureau de la réunion est chargé de transmettre à qui de droit le vœu exprimé par la présente résolution.

A la sortie, la musique de la garde républicaine a joué la Marseillaise.

Le meeting s'est séparé à cinq heures, sans incident.

LA MISSION DE M. CHOTTEAU.—Une lettre avait été récemment adressée par la Société viticole de Californie au secrétaire d'Etat à Washington, à propos du projet de traité franco-américain recommandé par M. Léon Chotteau, et favorisé, disait-on, par le secrétaire Evarts. Ce dernier a fait la réponse suivante :

Washington, 26 septembre.

A M. Charles A. Wetmore, San Francisco, Cal.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre datée du 14 courant. Elle était accompagnée d'un document relatif aux industries américaines. Comme représentant de la Californie State Viticultural Society, vous exprimez votre intention de venir à Washington en vue de faire opposition à toute réduction du tarif, par voie d'un traité ou autrement, qui pourrait affecter les intérêts viticulteurs californiens. Vous me demandez en conséquence si aucune négociation pour un traité de commerce avec la France aura lieu avant la réunion du Congrès.

Je regrettre d'être obligé de vous dire qu'il n'est à ma connaissance ni convenable de répondre à des informations de ce genre. Vous et vos co-associés pouvez être néanmoins assurés que s'il est nécessaire d'entrer en négociation à ce sujet, les intérêts des viticulteurs américains seront dûment pris en considération, et qu'en cas d'un traité ne sera signé définitivement entre les deux pays, il n'y a aucune chance de voir les droits de protection diminués.

Agréez, etc.

W. M. EVARTS, Secrétaire d'Etat.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS.—Le télégraphe nous a appris qu'au second tour de scrutin, Humbert et Bontemps, les communards amnistiés avaient été élus membres du conseil municipal. Voici quels avaient été les résultats du premiers vote le 5 octobre.

QUARTIER DE JAVEL.

(14e arrondissement.)

Electeurs inscrits : 2071—Votants 1370

MM. Depasse	637 voix
Do	351
Humbert	350
Divers	7
Bulletins nuls	27

Il y a lieu à un second tour de scrutin.

QUARTIER DES BASSINS.

(16e. arrondissement.)

Electeurs inscrits : 2854—Votants 1522

MM. de Bouteiller	728 voix
David	273
Coussard	213
Salomon	211
Divers	5
Bulletins nuls	57

Il y a lieu à un second tour de scrutin.

A la suite de ce vote M. Humbert avait adressé la lettre suivante au directeur de la *Marseillaise*.

Mon cher ami,

Plusieurs journaux annoncent que ma candidature vient "d'être adoptée par les électeurs communaux du quartier de Javel." Veuillez-vous me rendre le service de démentir cette nouvelle? J'ai refusé—avant-hier déjà et par des motifs qu'ont approuvés tous mes amis politiques—d'accepter aucune candidature pour les prochaines élections municipales.

J'espère que la publicité donnée à cette déclaration suffira pour bien établir que mon refus est absolu, qu'il est définitif, et qu'en conséquence toutes les voix qui se porteraient sur mon nom seraient des voix perdues.

Merci d'avance et bien à vous,

ALPHONSE HUMBERT.

Un groupe d'électeurs a persisté à voter pour lui. De plus ce groupe a publié la *Marseillaise* la pièce suivante qui est fort curieuse :

Paris, le 5 octobre.

Au citoyen Alphonse Humbert.

Citoyen,

En présence du résultat obtenu au scrutin d'aujourd'hui pour l'élection d'un conseiller municipal dans le quartier de Javel;

Vu la situation absolument défavorable faite à la campagne entreprise en faveur de l'amnistie plénière, à la suite de la lettre de désistement du citoyen Humbert et des manœuvres de la dernière heure employées par nos adversaires;

Considérant qu'il est impossible qu'une candidature personnifiant à un très haut degré l'amnistie pleine et entière soit présentée dans cette circonscription, et que, d'un autre côté, le candidat ayant obtenu le plus de voix ne peut, par son passé et ses attaches, représenter cette cause;

Les soussignés soussignés invitent le citoyen Alphonse Humbert de revenir sur sa détermination et d'accepter la lutte sur le terrain de l'amnistie plénière dans le quartier de Javel.

Salut :

Magnien, 73, rue de Javel ; Lesagne, 132, rue Saint-Charles; Fleury, 115, rue de Javel ; Bernard, rue Saint-Charles, 175 ; Paquet, 118, rue Saint-Charles ; Léon Paquet, 98, rue Lourmel ; Yvan, rue Saint-Charles. 107; Mascelles, rue Saint-Charles, 101 ; G. Hénary-Dufour jeune, rue des Entrepreneurs, 49 ; Henri Chaignaut, rue Saint-Charles, 151 ; Reaux, rue de Javel, 81.

GARIBALDI ET BISMARK.—Un correspondant de la *France* a reçu communication d'une lettre adressée par Garibaldi à M. Crocq, Nicois d'origine, ancien officier de l'armée des Vosges dans le corps de l'illustre patriote italien, actuellement directeur de la *Foce d'Italia*. Voici le principal passage de cette importante et curieuse lettre :

"Cher Crocq,

" La question israélite en Roumanie n'est autre chose qu'un insidieux piège bismarkien, organisé dans cette fangeuse officine où se trament les honteux marchés des peuples libres.

"Bismark, digne continuateur de l'œuvre d'Attila, est l'ennemi déclaré du nom et du sang latin. Aujourd'hui, il a pris pour point de mire la pauvre Roumanie, et il en a décrété le démembrement au profit de l'Autriche, dévirée de sa base et poussée sur la pente fatale de la mer Egée.

"Si la révolution n'oppose pas bon formidable vote, nous verrons notre infortunée Roumanie, sang de notre sang, et de ce nom, livrée pieds et poings liés à cette Autriche dont elle subit déjà la persécution et décrétoire protectorat.

"Ce sont l'Italie et la France qui, en ne reconnaissant pas l'indépendance de ses frères du Danube, se prêtent inconsciemment, mais irrévocablement, aux manœuvres liberticides de leurs deux séculaires et implacables ennemis.

"Vive Alexandre agrandie par les provinces du nord de l'Autriche, une Autriche arrondie et devenue chère par les provinces slave-grecques de l'Egée, et par celles roumaines du Danube, également chères et menaces continuels pour l'Italie, la France et tous les pays latins. Il importe donc de veiller et de ne pas se laisser prendre au piège qui nous est tendu à Cannes, de démasquer ouvertement les perfidies ses complices, qui ont identifié la funeste pensée, grâce à l'éloquence universelle à laquelle ils disposent le nom.

"Pour la vie, votre

"GARIBALDI."

Les Gazes City Bonds à Nouveau.

Les United City Bonds, d'Atlantic, sont arrivés ici en malles et en voyageurs, ce jeune'hui, dimanche. Dans les 36 dernières heures, une grande partie de leur bagage, a été déchargée aux Etats-Unis, en vue d'améliorer les relations commerciales des deux républiques.

"Considérant que le gouvernement de Washington, les deux Chambres du Congrès et les Chambres de commerce américaines se montrent disposés à ouvrir des négociations avec la France en vue de la sauvegarde d'un traité de commerce également avantageux aux deux pays;

"Que cette disposition s'est manifestée hors doute par le vote de la motion présentée le 23 avril dernier par Philadelphie l'honorable Wood à la Chambre des représentants;

"Considérant, en outre, que ce vœu a été confirmé par la proposition faite au Sénat de Washington par MM. Cockrell, et Platen, invitant le président des Etats-Unis à entrer dans négociations avec le gouvernement français en vue d'un traité de commerce entre les deux pays, et à nommer dans ce but trois commissaires chargés de conduire, au nom des Etats-Unis, les négociations préliminaires de ce traité;

"Qu'il importe que le gouvernement français réponde à ces manifestations favorables; Qu'en France l'initiative, en matière de traités est toujours prise par le pouvoir exécutif;

"La réunion décide :

" Le président de la République française est respectueusement invité à faire désigner trois commissaires qui étudieront la situation, feront leur rapport aux ministres compétents et se joindront, s'il y lieu, aux commissaires à nommer par le gouvernement américain."

Le bureau de la réunion est chargé de transmettre à qui de droit le vœu exprimé par la présente résolution.

A la sortie, la musique de la garde républicaine a joué la Marseillaise.

Le meeting s'est séparé à cinq heures, sans incident.

LA MISSION DE M. CHOTTEAU.—Une lettre avait été récemment adressée par la Société viticole de Californie au secrétaire d'Etat à Washington, à propos du projet de traité franco-américain recommandé par M. Léon Chotteau, et favorisé, disait-on, par le secrétaire Evarts. Ce dernier a fait la réponse suivante :

Washington, 26 septembre.

A M. Charles A. Wetmore, San Francisco, Cal.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre datée du 14 courant. Elle était accompagnée d'un document relatif aux industries américaines. Comme représentant de la Californie State Viticultural Society, vous annoncez votre intention de venir à Washington en vue de faire opposition à toute réduction du tarif, par voie d'un traité ou autrement, qui pourrait affecter les intérêts viticulteurs californiens. Vous me demandez en conséquence si aucune négociation pour un traité de commerce avec la France aura lieu avant la réunion du Congrès.

Je regrettre d'être obligé de vous dire qu'il n'est à ma connaissance ni convenable de répondre à des informations de ce genre. Vous et vos co-associés pouvez être néanmoins assurés que s'il est nécessaire d'entrer en négociation à ce sujet, les intérêts des viticulteurs américains seront dûment pris en considération, et qu'en cas d'un traité ne sera signé définitivement entre les deux pays, il n'y a aucune chance de voir les droits de protection diminués.

Agréez, etc.

W. M. EVARTS, Secrétaire d'Etat.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS.—Le télégraphe nous a appris qu'au second tour de scrutin, Humbert et Bontemps, les communards amnistiés avaient été élus membres du conseil municipal. Voici quels avaient été les résultats du premiers vote le 5 octobre.

QUARTIER DE JAVEL.

(14e arrondissement.)

Electeurs inscrits : 2071—Votants 1370

MM. Depasse	637 voix
Do	351
Humbert	350
Divers	7
Bulletins nuls	27

Il y a lieu à un second tour de scrutin.

QUARTIER DES BASSINS.

(16e. arrondissement.)

Electeurs inscrits : 2854—Votants 1522

MM. de Bouteiller	728 voix
David	273
Coussard	213
Salomon	211
Divers	5
Bulletins nuls	57

Il y a lieu à un second tour de scrutin.

A la suite de ce vote M. Humbert avait adressé la lettre suivante au directeur de la *Marseillaise*.

Mon cher ami,

Plusieurs journaux annoncent que ma candidature vient "d'être adoptée par les électeurs communaux du quartier de Javel." Voulez-vous me rendre le service de démentir cette nouvelle? J'ai refusé—avant-hier déjà et par des motifs qu'ont approuvés tous mes amis politique—d'accepter aucune candidature pour les prochaines élections municipales.

J'espère que la publicité donnée à cette déclaration suffira pour bien établir que mon refus est absolu, qu'il est définitif, et qu'en conséquence toutes les voix qui se porteraient sur mon nom seraient des voix perdues.

Merci d'avance et bien à vous,

ALPHONSE HUMBERT.

Un groupe d'électeurs a persisté à voter pour lui. De plus ce groupe a publié la *Marseillaise* la pièce suivante qui est fort curieuse :

Paris, le 5 octobre.

Au citoyen Alphonse Humbert.

Citoyen,

En présence du résultat obtenu au scrutin d'aujourd'hui pour l'élection d'un conseiller municipal dans le quartier de Javel;

Vu la situation absolument défavorable faite à la campagne entreprise en faveur de l'amnistie plénière, à la suite de la lettre de désistement du citoyen Humbert et des manœuvres de la dernière heure employées par nos adversaires;

Considérant qu'il est impossible qu'une candidature personnifiant à un très haut degré l'amnistie pleine et entière soit présentée dans cette circonscription, et que, d'un autre côté, le candidat ayant obtenu le plus de voix ne peut, par son passé et ses attaches, représenter cette cause;

Les soussignés soussignés invitent le citoyen Alphonse Humbert de revenir sur sa détermination et d'accepter la lutte sur le terrain de l'amnistie plénière dans le quartier de Javel.

Salut :

Magnien, 73, rue de Javel ; Lesagne, 132, rue Saint-Charles; Fleury, 115, rue de Javel ; Bernard, rue Saint-Charles, 175 ; Paquet, 118, rue Saint-Charles ; Léon Paquet, 98, rue Lourmel ; Yvan, rue Saint-Charles. 107; Mascelles, rue Saint-Charles, 101 ; G. Hénary-Dufour jeune, rue des Entrepreneurs, 49 ; Henri Chaignaut, rue Saint-Charles, 151 ; Reaux, rue de Javel, 81.

GARIBALDI ET BISMARK.—Un correspondant de la *France* a reçu communication d'une lettre adressée par Garibaldi à M. Crocq, Nicois d'origine, ancien officier de l'armée des Vosges dans le corps de l'illustre patriote italien, actuellement directeur de la *Foce d'Italia*. Voici le principal passage de cette importante et curieuse lettre :

"Cher Crocq,

" La question israélite en Roumanie n'est autre chose qu'un insidieux piège bismarkien, organisé dans cette fangeuse officine où se trament les honteux marchés des peuples libres.

"Bismark, digne continuateur de l'œuvre d'Attila, est l'ennemi déclaré du nom et du sang latin. Aujourd'hui, il a pris pour point de mire la pauvre Roumanie, et il en a décrété le démembrement au profit de l'Autriche, dévirée de sa base et poussée sur la pente fatale de la mer Egée.

"Si la révolution n'oppose pas bon formidable vote, nous verrons notre infortunée Roumanie, sang de notre sang, et de ce nom, livrée pieds et poings liés à cette Autriche dont elle subit déjà la persécution et décrétoire protectorat.

"Ce sont l'Italie et la France qui, en ne reconnaissant pas l'indépendance de ses frères du Danube, se prêtent inconsciemment, mais irrévocablement, aux manœuvres liberticides de leurs deux séculaires et implacables ennemis.

"Vive Alexandre agrandie par les provinces du nord de l'Autriche, une Autriche arrondie et devenue chère par les provinces slave-grecques de l'Egée, et par celles roumaines du Danube, également chères et menaces continuels pour l'Italie, la France et tous les pays latins. Il importe donc de veiller et de ne pas se laisser prendre au piège qui nous est tendu à Cannes, de démasquer ouvertement les perfidies ses complices, qui ont identifié la funeste pensée, grâce à l'éloquence universelle à laquelle ils disposent le nom.

"Pour la vie, votre

"GARIBALDI."

Les Gazes City Bonds à Nouveau.

Les United City Bonds, d'Atlantic, sont arrivés ici en malles et en voyageurs, ce jeune'hui, dimanche. Dans les 36 dernières heures, une grande partie de leur bagage, a été déchargée aux Etats-Unis, en vue d'améliorer les relations commerciales des deux républiques.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre.

Température.—Vents du nord et de l'est. Baisse légère du baromètre, température stationnaire ou haussant légèrement et temps couvert avec des plaies locales

Température du 20 octobre 1879.

Thermomètre de C. PUSSARD, Opticien.

Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	69
Midi	82
3 heures P. M.	83

Moyenne du 20 octobre 1879 : 78 3/4 P. M.

Mouvement des vaisseaux dans le port de la ville du 20 octobre 1879.

Arrivés.

Vapeur Gen.	Rockville, Tenn
Vapeur Ch.	New Orleans
Vapeur C.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Lou.	Louisville, Ky
Vapeur Lou.	Louisville, Ky
Vapeur Ch.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Cin.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Lou.	Louisville, Ky
Vapeur Tenn.	Rockville, Tenn
Vapeur Ch.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Lou.	Louisville, Ky
Vapeur Ch.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Ch.	Cincinnati, Ohio
Vapeur Lou.	Louisville, Ky